

## Des formations en alternance en partenariat avec les entreprises

Le Cnam a été pionnier en matière d'apprentissage et forme depuis 1990, selon une pédagogie et des outils spécifiques, des apprenti-e-s ingénieur-e-s. Aujourd'hui 14 spécialités sont ainsi accessibles par la voie de l'alternance.

+ [Voir nos formations d'ingénieur-e par l'apprentissage](#)

+ [Voir nos formations d'ingénieur-e par la professionnalisation](#)

### Déroulement de la formation sur 3 ans

Les **séquences académiques et professionnelles** sont construites en fonction du cursus professionnel, avec pour certaines spécialités une séquence académique à l'international en dernière année. Le rythme d'alternance est spécifique à chaque formation d'ingénieur (jours, semaines ou mois). Les apprenti-e-s sont soumis-e-s au droit du travail quant à la durée légale des congés.

Une **formation académique de 1200 heures** (minimum) d'enseignement encadré sur trois années comprenant des enseignements spécifiques à la spécialité, des sciences de l'ingénieur, des sciences économiques humaines et sociales, et de l'anglais.

NB: Un niveau B2 est requis pour obtenir le titre d'ingénieur-e - [ingénieur-e-s](#)



[FAQ Formation d'anglais pour les](#)

Une **formation en entreprise évolutive**, permettant la réalisation de projets en entreprise tout au long de la formation et une prise de responsabilités techniques, d'organisation et d'encadrement progressive.

### En 1ère année :

L'apprenti-e se voit généralement confier des **missions techniques** permettant d'appréhender différentes méthodes de conception industrielle.

### En 2ème année :

L'apprenti-e monte en compétence et prend en charge des missions techniques plus complexes intégrant une **dimension projet et des éléments économiques et stratégiques**.

### En 3ème année:

L'apprenti-e est placé-e dans la **situation d'un-e ingénieur-e débutant-e**. Les missions confiées lors de la dernière année font souvent l'objet du sujet du **mémoire d'ingénieur-e** soutenu devant un jury, par l'apprenti-e, à l'issue de sa formation.

Chaque alternant-e bénéficie d'un **double tutorat**. Un tuteur-riche « école » et un tuteur-riche « entreprise » qui l'accompagnent tout au long de sa formation.

## La vie associative

Dans les **formations en apprentissage**, les apprenti-e-s suivent leur cursus au rythme d'une vie sociale animée, souvent marquée par une **activité associative intense**. [A l'antenne alternance de l'EICnam - La Plaine Saint-Denis](#), les apprenti-e-s ont par exemple l'**opportunité de s'investir dans différentes activités sportives, musicales ou humanitaires**.

Une fois inscrit-e, rejoignez le bureau des élèves du Cnam, [YESWECnam !](#)



**Documents utiles à télécharger**

## Règlement des études



Nos formations dans le JO

## Brochure des formations par la voie de l'apprentissage



## Nouvelle brochure de l'école !



<https://ecole-ingenieur.cnam.fr/alternance/des-formations-en-alternance-en-partenariat-avec-les-entreprises-271037.kj>